PS Anglet

Ma e pignada per m'ayda

N° CPPAP 0507-P-10057
Décembre 2007 N°56
Suppl. au journal "Le Travail"

BULLETIN SOCIALISTE D'INFORMATION
Directeur de la publication : J.-P. VOISIN

Editorial



Madame Mitterrand disait récemment dans une émission de Canal Plus : « Être socialiste, c'est porter certaines valeurs ». Pour elle, deux courants de pensée s'affrontent, dont les chemins s'éloignent de plus en plus. L'un met en avant l'homme, sa vie et les équilibres sociaux. L'autre met en avant l'argent, le profit, et la réussite individuelle.

Au sommet de l'État, on joue à dresser les Français les uns contre les autres. Pendant qu'ils se déchirent, les dirigeants politiques et économiques assoient leur pouvoir et mettent en place ces stratégies irréversibles dont rêve la droite la plus dure.

A l'échelle locale, ces deux courants de pensée s'opposent également. Individualisme, consumérisme, refus de la mixité sociale se vivent au quotidien et se traduisent en gestes politiques. La terre et le béton se transforment en or. Les lobbies économiques placent leurs pions dans l'échiquier politique et médiatique. Et quand les conflits d'intérêt apparaissent, apparaissent aussi la zizanie et la rupture.

Pendant ce temps, jour après jour dans notre ville, la population vieillit, faute de logements abordables.

A Anglet, le parti socialiste n'a pas la prétention d'avoir le monopole du cœur. Ses élus proposent, critiquent, argumentent. Ses militants travaillent dans les associations, dans les syndicats, partout où les appellent le service de leurs concitoyens et la lutte contre les dérives de l'affairisme. Rappelons nous Port Chiberta, le détournement d'usage de La Futaie, les irrégularités de procédure lors d'ouvertures d'accès sur le boulevard du BAB.

Dans quelques mois, Anglet décidera de son avenir pour six ans. Ce sera pour les angloys le moment de choisir entre deux conceptions de la politique locale.

Guy Mondorge
Secrétaire de la section socialiste d'Anglet
Conseiller municipal

" Si la Gauche gagne"

Monsieur Borotra affirme en substance dans Sud-Ouest : « la gestion de la CABAB n'est pas une gestion partisane, elle repose sur un projet de développement, la victoire de la gauche à Anglet ou ailleurs n'y changera rien ».

Ainsi donc, pour la première fois un élu de droite envisage la victoire de la gauche à Anglet. Il est vrai que face aux clans qui représentent aujourd'hui la droite, le sérieux de notre démarche et l'union des angloys désireux de changement bien au delà de la gauche unie, crédibilisent cette hypothèse. Et il affirme que ça ne sera pas la fin du monde, que la communauté d'agglomération continuera. Parole de bon sens : La CABAB continuera en effet sur la base d'un projet de développement durable que nous négocierons sérieusement avec les autres villes.

A tous les angloys,
à tous ceux
qui aiment notre ville,
nous souhaitons de

Joyeuses fêtes
et
une Bonne Année
2008

Vivre ensemble

Des logements pour tous : êtes-vous concernés ?

Voici les revenus plafonds qu'il ne faut pas dépasser pour pouvoir bénéficier d'un logement aidé, HLM ou logement type PLS.

revenus mensuels nets	logt aidé HLM	logt aidé PLS
personne seule	1858 €	2415 €
couple sans enfant	2481 €	3225 €
couple avec 2 enfants	3602 €	4682 €

Si le revenu mensuel net de votre foyer fiscal est inférieur aux chiffres ci-dessus, vous pouvez bénéficier d'un appartement, comme la majorité de nos concitoyens. On le voit avec ces revenus plafond, ce ne sont pas des logements pour pauvres ou précaires, mais des logements pour tous, pour vous ou vos enfants peut-être.

Mais attention, un logement PLS a un loyer supérieur au loyer plafond des HLM : pour un T3 comptez 380 euros environ en HLM, et 530 euros pour un PLS. Et sur la communauté d'agglomération il y a 3000 demandes de logement HLM en attente.



Attribution de logements HLM : selon le "*bon plaisir*" du maire.

Pour tout nouveau bâtiment HLM livré le maire se voit affecté un certain nombre de logements qu'il attribue lui-même, au prétexte que la commune a participé au financement de l'opération.

Pour éviter toute dérive clientéliste, nous proposons que dès mars prochain le maire soit assisté d'une commission où siègeront élus, travailleurs sociaux d'Anglet et représentants des locataires. On y gagnera en transparence et en justice : **C'est ça aussi la démarche agenda 21 !**

Un engagement précis

On parle de « logement social », de logement « aidé », de logement « à loyer maîtrisé ». Il s'agit en fait de logements réalisés par des organismes de logement social et partiellement financés par l'État (très peu) et les collectivités locales (bien davantage). Nous avons vu que ces logements s'adressaient à la plus grande partie de la population (voir ci-contre l'article « des logements pour tous »). Il manque 1900 logements de ce type à Anglet pour atteindre les 20% de logements sociaux qu'impose la loi. Chiffre énorme. Pour combler le retard accumulé il faudra plusieurs mandats. Pendant ces sept dernières années, sous le règne de MM. Mortalena et Villenave, le déficit de logements aidés a augmenté, malgré les discours. En janvier 2001 il manquait 1853 logements. En janvier 2007 il en manque plus de 1900 !

Pour résorber le déficit nous prenons un engagement précis : construire à Anglet 25% de logements à loyer maîtrisé pendant le prochain mandat. Pour cela nous nous saisirons de tous les moyens mis à la disposition des collectivités par les lois sur l'urbanisme, moyens que la majorité en place s'est refusée à utiliser.

Murmures qui durent

Voiture balai

Où est Jean-Claude Lamoure ? L'opposant résolu semble prêt à se rallier au maire sortant au grand dam de ses anciens colistiers. L'ancien apolitique, maintenant encarté UMP, rejoindrait ainsi la faction de ce parti qui soutient toujours Villenave pendant que des « historiques » suivent Mortalena.

Lamoure, Gimenez : la liste future de Monsieur Villenave ressemble de plus en plus à la voiture balai qui dans une course cycliste récupère les coureurs à la dérive. Car il faudra beaucoup de talent à ces ralliés pour nous expliquer que la politique du maire sortant a brutalement changé.

Lamassoure s'en va

Monsieur Lamassourre ne se représentera pas. Il ne cautionnera donc pas par sa présence la liste du maire sortant. Sans doute veut-il s'éviter une défaite annoncée.

La gauche archaïque et la droite la plus bête…

La communication politique charrie son lot de lieux communs, de formules toute faites, de citations convenues, et sans doute nous n'y échappons pas nous-mêmes. Pour la droite, la gauche c'est bien connu est nécessairement « archaïque » ; et la gauche se rassure en affirmant que la droite française est « la plus bête du monde ». Ces formules polémiques, qui ont pu correspondre l'une et l'autre à un moment historique précis, sont aujourd'hui vides de sens. Ce qui n'empêche pas les seconds couteaux de s'en gargariser.

Voilà sans doute pourquoi les ténors de ce qui reste de la majorité municipale nous accusent « d'archaïsme ».

Les lecteurs de PS Anglet peuvent juger de « l'archaïsme » de nos propositions : nous ne répondrons donc pas. Et nous nous garderons bien d'affirmer sur le même ton que la droite angloye est « … ».

_Etre solidaires

La maison de retraite

Quoique s'en défende M. Villenave, c'est sous la pression de notre opposition qu'il a été obligé de s'intéresser à la construction d'une maison de retraite publique.

Alors que notre programme de 2001 en faisait une priorité, le sien à la page 14, sous le titre « Accompagner nos anciens » mentionnait : « L'évaluation des besoins et la création de résidence du troisième âge, en collaboration avec le secteur privé, seront encouragés ».

On comprend mieux à cette lecture le manque de détermination dont il a fait preuve, notamment lors de la vente de la Futaie et la faute majeure qu'il a commise alors en ne préemptant pas pour le compte de la ville cet immeuble idéal.

La ville et les seniors

Près d'un habitant de la CABAB sur trois a plus de soixante ans. Et le vieillissement de la population va se poursuivre dans les années qui viennent. Comment adapter la ville aux « seniors » ? A cette question de fond, les urbanistes essayent de trouver des réponses appropriées. C'est toute l'agglomération bien sûr qui doit s'adapter à cette réalité émergente. Par exemple des ***plans d'accessibilité****, comme il existe des plans de circulation, doivent être établis pour imposer aux aménageurs l'adaptation de la voirie et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite. Mais* ***là où naissent des quartiers nouveaux*** *il faut intégrer la* ***dimension intergénérationnelle*** *dans leur conception : maison de retraite au cœur du quartier, partageant des services communs avec d'autres structures – écoles ou halte-garderie – cheminements piétonniers sécurisés, appartements pour seniors ou handicapés moteurs en rez-de-chaussée, commerces de proximités…*
Les possibilités de mettre du lien et de la convivialité entre les générations sont nombreuses pour peu qu'elles soient pensées au départ. Si nous sommes demain à la mairie, nous aurons cette préoccupation en tête.



Commission sociale du PS d'Anglet

De gauche à droite :
Hélène Mondorge, *assistante sociale* ;
Sandra Pereira, *adjoint administratif ;*
Françoise Suhit, *secrétaire* ;
Annie Jarraud Vergnolle, *sénatrice, diplômée de l'Ecole Nationale de Santé Publique de Rennes, ancienne directrice de Services d'Insertion à Anglet*;
Corinne Forterre, *attachée parlementaire*.

Absents sur la photo :
Annie Romatet,
Jean-Paul Mendiburu,
Joël Marchand,
Robert Lagareste,

Immobilier défiscalisé : de l'arnaque au krach

8 000 à 10 000, c'est le nombre d'immeubles bâtis en France en trois ans dans le cadre du dispositif « défiscalisé » de Robien. Or le loyer dans ce dispositif est 30 % supérieur à celui d'un logement social courant (que les techniciens désignent sous le nom de PLUS) dans une ville moyenne comme Angoulème. Et pourtant quand l'État dépense 33000euros pour un logement de Robien (3 700 euros/an de dégrèvement d'impôts sur 9 ans), il ne met que 2 700 euros sur un logement pour tous, type PLUS (source l'Expansion du 1.12.2007).

L'État subventionne donc davantage le logement le moins social. Pour le bénéfice de qui ?

A rapprocher avec les choix politiques du maire d'Anglet…Il faut dire qu'à Anglet, le loyer maximum pour un logement de Robien est de 12,83 euros le m^2, pour un PLUS il est de 6 euros.

CHARTE DE L'ELU

Pour éviter toute dérive affairiste les candidats de la liste conduite par Jean ESPILONDO signeront une charte qui sera rendue publique. Celle-ci interdira expressément toute confusion entre intérêt privé et fonction élective.

Comme nous ne prétendons pas avoir le monopole de la rigueur, nous invitons les autres listes à s'engager dans une démarche similaire.

Nous constatons d'ailleurs que M. Mortalena est sur la bonne voie. Hier encore vice président de la CABAB en charge de l'urbanisme celui qui fut longtemps l'adjoint à l'urbanisme de M. Villenave annonce que, s'il est élu Maire d'Anglet, son épouse renoncera à faire des affaires sur Anglet. Rappelons que celle-ci dirige une agence immobilière bien connue. Encore un petit effort Battite : l'urbanisme étant une compétence de la CABAB, il faudra qu'elle renonce aussi à Biarritz et Bayonne !

Construire l'avenir

SUTAR, UN AVENIR POUR ANGLET



Frédéric Dassié

Aménager Sutar est aujourd'hui une nécessité. Parce que ce quartier d'Anglet est coupé de sa ville. Parce que les services publics y sont absents. Parce que le réseau de transports en commun le néglige. Parce que la seule voie le desservant, véritable cordon ombilical, est dramatiquement saturée. Parce que celle qui le traverse, sert de voie de contournement de l'agglomération. Mais aussi, et surtout, parce que ce territoire offre un site de qualité extraordinaire pour envisager un développement durable et harmonieux d'Anglet.

Que prépare la municipalité sortante pour Sutar ? Depuis le mois de Juillet 2007, un périmètre de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) est défini par la CABAB sur ce quartier. C'est sans doute une bonne initiative. Mais la démarche est tardive et frileuse. Côté concertation, les riverains se souviennent encore du précédent projet qui leur avait été imposé, par M. le Maire et son ex-acolyte M. Mortalena, et dont on ne parle plus.

A l'opposé de ces effets d'annonce nous avançons une autre démarche :

> La mise en place d'un Conseil Consultatif de l'Aménagement Urbain

Nous proposerons aux habitants de ce quartier d'être associés à l'étude que nous confierons à une équipe pluridisciplinaire d'architectes-urbanistes, de paysagistes et d'ingénieurs. Au sein du « Conseil Consultatif de l'Aménagement Urbain », regroupant riverains, élus et techniciens, ces derniers présenteront leur projet au fur et à mesure de son élaboration. Dans le cadre d'une large concertation et d'un dialogue ininterrompu, ils prendront en considération les remarques, observations et idées des habitants. **Ce sera d'ailleurs le point de départ commun à tous nos projets qui s'intègreront dans la démarche Agenda 21.**



> Un diagnostic urbain et environnemental en préambule

Préalable indispensable, cette étude s'appuiera sur un diagnostic urbain et environnemental exhaustif du quartier. Il servira de trame à la définition d'**une charte environnementale** qui guidera le développement de cet aménagement tout au long de sa réalisation puis de sa gestion.

Cela prendra sans doute un peu plus de temps, mais devrait permettre d'éviter de grossières erreurs. Car qui mieux qu'un habitant de Sutar connaît les qualités et les contraintes de son environnement.

> Un second préalable à tout projet sur Sutar : une réflexion aboutie sur sa desserte



Les trafics quotidiens en provenance de l'intérieur du Pays Basque par le biais de la RD 932 rendent, aux heures de pointe, la circulation impossible aux abords du rond point de Sutar. Il serait dans ces conditions irresponsable de développer ce site, et d'engendrer par la même des flux de véhicules encore plus importants, sans régler ce problème.

Pour ce faire, il s'agira d'associer, à minima, le Conseil Général et la CABAB dans des études ayant pour objectif d'offrir des alternatives concrètes et de qualité à l'usage aujourd'hui préférentiel de la voiture. La création d'un réseau de Transport en Commun en Site Propre (tramway ou bus sur voie réservée…) est une des pistes à creuser pour désenclaver Sutar.

> La mise en œuvre d'une opération publique d'aménagement

Ce projet que nous voulons pour Sutar devra assurer une mixité de la population, des activités, et permettre l'implantation d'équipements publics structurants.

L'outil d'urbanisme que nous utiliserons est la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).

Les actuels propriétaires fonciers seront-il spoliés ?

Non, bien sûr. Rappelons simplement la règle qui s'impose à tous et que les élus de demain devront respecter, quelle que soit leur étiquette politique : les prix des terrains acquis par la ville sont fixés par l'administration des domaines en s'appuyant sur le prix du marché, c'est-à-dire en prenant comme référence les terrains du même secteur récemment vendus. Les vendeurs disposent en outre d'une marge de négociation. L'intérêt général ne brime donc pas les intérêts particuliers.

En conclusion, à Sutar, comme ailleurs, l'esprit participatif de l'Agenda 21 doit prévaloir, pour préserver les intérêts de tous….et des générations futures.

S'ouvrir au monde et aux cultures

JUMELAGE : Aller plus loin

Le jumelage de notre cité avec la ville allemande d'Ansbach est un succès et un succès qui dure.

À sa création ce jumelage correspondait à une nécessité politique forte : réconcilier deux peuples qui s'étaient fait la guerre à trois reprises en moins d'un siècle, pour construire une Europe pacifique. Objectif largement atteint, malgré les retards et les imperfections de la construction européenne. Nous pouvons remercier les initiateurs de ce beau compagnonnage entre nos deux villes, et en particulier à Anglet le Docteur Lacroix et son équipe.

Aujourd'hui il faut adapter ce jumelage à la réalité mondiale et à la cassure Nord-Sud, génératrice d'inégalités, de frustrations et de conflits. **Il n'y aura pas de développement durable sans développement solidaire.** Voilà pourquoi nous faisons une proposition : qu'Ansbach et Anglet, ensemble, se jumellent avec une cité d'un pays dit « en voie de développement », pour tisser de nouveaux liens et prendre part aux nouveaux défis : commerce équitable, co-développement, rapprochement des cultures…

Si nous sommes élus en mars prochain c'est la proposition que nous ferons à nos homologues d'Ansbach.



La ferme de Hausquette ou la préservation du patrimoine : la radicale solution par démolition de la majorité municipale.

Être jeune à Anglet

Vivre Anglet sportivement

« Vivre Anglet sportivement » était le titre de la page 12 du programme municipal 2001-2007 de la liste Villenave. Sa relecture aujourd'hui est des plus significative : hors le fait que dans le chapitre des nouveaux équipements était prévue une piscine intégrée dans le projet de la Barre qui n'a pas vu le jour (rappelez-vous on nous avait "sorti du chapeau" à la place, au début du mandat, le doublement de la patinoire, un projet heureusement avorté car mal ficelé), il convient de s'intéresser à un autre chapitre phare de ce programme qui concernait la mise en place d'un « Conseil Communal des Sports ». Il y est écrit « …ce Conseil, réuni régulièrement, discutera des orientations sportives de la ville, donnera son avis sur l'aide au monde associatif et à la programmation des investissements municipaux. Il contribuera à élaborer une charte de la vie municipale de la pratique sportive ». Cette bonne idée qui avait été « chipée » dans notre programme n'a jamais vu le jour. Au contraire, c'est une commission sportive qui s'est réunie à la va vite tous les ans et c'est plutôt une pratique autocratique et brutale qui s'est imposée dans les rapports entre la mairie et les associations. Pour ce qui nous concerne nous reconduirons cette mesure dans notre programme et les présidents des associations peuvent nous faire confiance : si nous sommes élus ce conseil fonctionnera ; il se réunira régulièrement et ses recommandations seront examinées avec sérieux et considération.



Gérard Cazaux et Jo Celan, animent la commission "Education, jeunesse et sport" du PS.



Bernard Marti

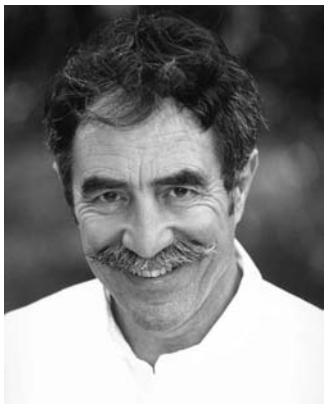
Agenda 21

Dans notre précédant numéro nous avons présenté aux angloys la démarche AGENDA 21 que nous voulons mettre en œuvre pour un développement durable à ANGLET. Vous pouvez le consulter sur notre site www.ps-anglet.com

Le développement durable est un mode de développement économique qui préserve l'avenir, respectueux de l'environnement et soucieux de justice sociale. Car il n'y a pas de développement durable sans développement solidaire.

Agenda 21 est un outil qui permet de mettre en œuvre, concrètement ce développement durable. **En s'appuyant sur la participation active des citoyens**, il fixe des objectifs clairs avec un calendrier pour y parvenir. Et à l'échéance on fait le point pour vérifier que les objectifs ont été atteints.

Vous pouvez d'ores et déjà réagir à nos propositions et nous faire connaître les vôtres en nous écrivant à developpementdurable.anglet@orange.fr



Jean ESPILONDO

Conseiller Général d'Anglet Nord
Conseiller Municipal, ancien Député

Nos questions à Jean Espilondo :

Encore une démission dans l'équipe de Robert Villenave et non des moindre puisqu'il s'agit de M. Mortalena. Qu'en pensez-vous ?

Une nouvelle péripétie dans la décomposition prévisible de sa liste. Péripétie importante car M. Mortalena n'était pas un adjoint ordinaire. Il a été le grand ordonnateur de la politique municipale en matière d'urbanisme et de cadre de vie. Le bilan de M. Villenave est aussi le sien.

L'avenir d'Anglet se construira par l'imagination et la participation active des Angloys.

Ce délitement est déplorable car il entache gravement l'image de notre ville. Pour qu'Anglet retrouve toute sa place au sein de la CABAB et affirme son identité face à ses deux voisines il faut changer de méthode, de gouvernance dit-on aujourd'hui. Biarritz est la vitrine de notre agglomération, Bayonne sa capitale administrative, Anglet en est l'avenir. Un avenir qui ne se construira pas dans les arrangements et le secret technocratique mais par l'imagination et la participation active des citoyens.

Ma première ambition sera si je suis élu de redonner à l'action municipale sa dignité et son efficacité.

Belle ambition, comment y arriver ?

J'ai la conviction que pour reconquérir durablement la confiance il faut une vraie rupture avec le système en place et que cette rupture passe par le biais de **l'exemplarité.**

Il faut en finir avec le goût du copinage et résister aux tentations et aux prébendes qui se multiplient notamment autour de la spéculation immobilière.
Pour ce faire il faut que l'équipe municipale soit composée d'hommes et de femmes qui vivent au quotidien comme et avec les administrés.

Vous proposez donc une autre « gouvernance », mais pour faire quoi ?

Le fil conducteur de notre action ce ne sera ni le strass ni les paillettes destinées à attirer une clientèle touristique aisée ou des résidences secondaires de luxe. Celles-ci « mangent » l'espace, une denrée de plus en plus rare, sans bénéfice pour les résidents permanents. Savez-vous que le nombre de résidences secondaires ne cesse d'augmenter sur notre ville, alors que les jeunes angloys ne peuvent accéder à une résidence principale ?

Notre action aura pour finalité de valoriser la vie quotidienne et l'environnement des angloys. S'engager dans une politique de **développement durable** ce n'est rien d'autre que cela : répondre au plus près aux aspirations de nos concitoyens aujourd'hui, tout en préservant l'avenir de nos enfants. Nous, nous ne ferons pas de miracle, nous ne raserons pas gratis, nous mettrons simplement en place les bases d'une politique plus attentive aux besoins de chacun.

Selon vous, les angloys aspirent-ils à un vrai changement ?

Oui, et j'écoute ce que beaucoup m'en disent : ils veulent un vrai changement, une rupture avec la gestion passée.

Ils veulent un maire proche d'eux, à leur écoute. S'ils m'élisent, ils l'auront car chacun sait que je suis un élu de terrain et que je le resterai parce que j'aime le contact et le dialogue.

Ils veulent pour diriger la municipalité une équipe unie, déterminée, proche de leurs préoccupations, compétente et intègre. Ceux qui m'entourent sont de cette trempe.

Ils veulent une gestion transparente, économe des deniers publics. Ils veulent être associés aux décisions qui les concernent : la démarche participative **d'Agenda 21** que nous proposons et que nous avons longuement présentée dans un précédant *PS Anglet* répond à cette attente.

Ils veulent sortir de l'impasse actuelle. Les angloys aspirent au changement : ils l'auront.

Pour nous contacter

- **Tél. 06 32 40 83 75**
- **Guy Mondorge - Allée l'Aouyé - 64600 ANGLET**
- **Courriel : developpementdurable@orange.fr**

www.ps-anglet.com

Pour en savoir plus, consultez le site du PS d'Anglet : www.ps-anglet.com / Vous y trouverez, par exemple, le précédent numéro de "PS ANGLET", et certaines interventions des élus socialistes.

SARL L'I A - Siret 408 507 549 00017